

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS****CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION****Centre de Détention de Toul**

Le 24 février 2026

Agression inacceptable au Quartier Disciplinaire

Aujourd'hui, un de nos collègues a été victime d'une agression au quartier disciplinaire. Un détenu lui a volontairement craché dessus dans l'exercice de ses fonctions.

Nous condamnons fermement cet acte.

Cracher sur un agent n'est pas un « incident », c'est une **agression et un profond manque de respect envers celles et ceux qui assurent la sécurité des établissements au quotidien.**

Ce type de comportement est inadmissible et ne doit en aucun cas être banalisé.

Suite à cette agression dont a été victime notre collègue, nous tenons à souligner que le Directeur a pris le temps de prendre de ses nouvelles.

Ce geste témoigne d'une attention et d'un soutien apprécié dans un contexte de travail particulièrement difficile.

Le bureau local **SPS-CEA** demande :

- une réponse disciplinaire et pénale ferme à l'encontre du détenu,
- que la Direction apporte un soutien total à notre collègue agressé,
- des mesures concrètes pour protéger les personnels,
- et que chaque agression fasse l'objet d'un signalement systématique, de suites réelles et des mesures de gestion en adéquation au profil.

Nous apportons tout notre soutien à notre collègue et rappelons que toucher à un agent, c'est toucher à toute la profession.

Le respect des personnels pénitentiaires n'est pas négociable.

Le Bureau SPS-CEA